

## L'édito

Pour ce dernier édit de l'année, j'aimerais vous transmettre une pensée positive à l'approche des fêtes de fin d'année, malgré l'ambiance morose qui persiste dans notre pays et dans le monde. Les baisses des dotations de l'état dont tout le monde parle, et qui ne sont pas en adéquation avec l'augmentation des compétences communales, doivent motiver les élus pour continuer à bien faire, tout en maîtrisant encore plus les budgets.

Mais tout cela ne doit pas nous faire oublier les moments de bonheur et de convivialité qui pointent à l'arrivée des fêtes. Aussi je vous souhaite à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Christian Carboni

## Avant l'hiver...

L'automne est la période où chacun se prépare pour la saison froide, et dans les communes il en est de même. Ainsi le nouveau transformateur permettant de réguler la tension sur une partie du village est opérationnel, les systèmes de chauffages contrôlés, la nouvelle convention déneigement signée et la lame chasse-neige révisée.

En parallèle, les travaux d'électricité et de peinture de la mairie sont achevés. Les poubelles ont été remplacées et la plupart des menuiseries extérieures lasurées, parées pour l'hiver. Plusieurs dossiers sont en préparation, pour voir le jour au printemps.

## Une belle moisson...

### ... de médailles

Nos jeunes Tillotins ont été à l'honneur, puisque ce sont 5 médaillés qui ont brillés lors du 1<sup>er</sup> cross du regroupement scolaire de St Rémy sur Bussy. Du CP au CM2, nos chers bambins ont allègrement survolé les parcours de 500 à 1500 m.



### Secrétariat de mairie :

Ouverture au public le mardi de 17h à 18h45.

### Bibliothèque :

Le mardi de 17h à 18h30 à la salle de la mairie.

### Déchetterie :

Le samedi de 15h30 à 17h.

#### PETIT RAPPEL :

Si ce n'est pas encore fait, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales.

**A vos agendas : Cérémonie des Vœux du Maire le samedi 9 janvier 2015**

## Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est géré par un conseil d'administration présidé de droit par le Maire. Il est composé de 5 membres du conseil municipal et de 4 personnes du village proposées par le conseil municipal.

Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées et les travailleurs sociaux de ces institutions.

Le CCAS assure l'accueil et l'information des habitants sur les différentes mesures sociales en vigueur, et les oriente vers les autres structures, en fonction de leurs besoins. Il intervient également dans les actions qui constituent l'essentiel de la politique sociale de la commune et, notamment, il peut attribuer des aides sous certaines conditions et sous certaines formes (prestations remboursables, non remboursables ou en nature).

Tous les membres du CCAS sont tenus au strict secret professionnel suivant les termes des art. 226-13 et 226-14 du code pénal. Ainsi les séances où sont discutées des situations sociales des demandeurs d'aides, en évoquant des informations nominatives touchant à la vie privée des intéressés ou celles où l'on attribue des secours, se déroulent impérativement à huis-clos.

Les membres du CCAS de Tilloy et Bellay : M. Christian CARBONI Maire et président de droit, M. Marc HANGARD conseiller municipal et responsable du CCAS, Mme Patricia BELIN, M. Benoit PROBST et M. Kenny SIKLI conseillers municipaux, Mmes Cécile AUBRY, Bernadette FABRY, Sabine MAIGRET et Michèle HANGARD habitantes du village.

Courant décembre, l'équipe du CCAS procédera à la traditionnelle distribution des colis de fin d'année pour nos aînés.